

## INTERESSEMENT 2020/2022: LA CGT AURAIT PU SIGNER SEULEMENT SI...

Il est important de savoir que les primes d'intéressement ne sont pas soumises aux cotisations de Sécurité sociale (parts employeur et salarié), elles ne participent donc pas à la carrière globale d'un salarié (par exemple la retraite). À vous de vous faire une idée !

L'accord de l'intéressement : **intérêt ou pas pour les salariés ?** Voici la ligne de conduite que s'impose la CGT Cofiroute !

Le long des 6 réunions, et non pas négociations, nous avons fait part de notre souhait d'ajouter un **critère économique** pour le projet d'accord, mais la direction a refusé catégoriquement d'en débattre. Ni échange ni argumentations possibles. Et pourtant cela paraît évident.

Pour la suite des indicateurs, différentes argumentations ont été soumises, mais là encore, ni débat ni échange possible... car la direction a choisi de répondre invariablement « ce sont des critères que nous tenons voir dans cet accord ». Comme nous l'avons rappelé en cours de réunion à la direction, nous ne considérons pas cela comme un dialogue social...

**Parlons des critères .... La direction n'a de cesse d'imposer des critères ! Des critères OUI mais à condition qu'ils soient atteignables...** Prenons l'exemple du : « Taux d'affectation sur PACO », il est faussé presque dans sa totalité puisque le taux d'affectation est directement lié aux différents bugs de l'application ainsi qu'aux dysfonctionnements du téléphone professionnel.

**Pensez-vous que les salariés ont toutes les chances d'atteindre 90% d'affectation sur PACO ?**

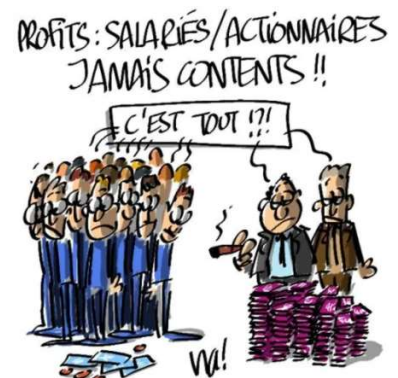
Si seulement cet outil était fiable... La CGT aurait pu signer mais hélas il en est autrement ..... **Et ce n'est qu'un exemple parmi une bonne dizaine d'autres critères!**

Dans cet accord le critère le plus important pour assurer LE véritable PARTAGE des richesses à **DISTRIBUER**, ainsi que l'implication des salariés dans l'intéressement, **n'y sont pas...** Hélas seuls les critères en majorité inatteignables ont été retenus ...

**Pensez-vous que l'intéressement 2020/2022 sera à la hauteur de vos attentes avec tous ces critères?**

**La CGT déplore que cet accord soit encore une fois signé en l'absence de CRITERE ECONOMIQUE car ce sont bien NOUS, les salariés, qui contribuons à la prospérité de Cofiroute !**

**Protégeons-nous et restons à bonne distance, soyons prudents !**



Vos élus CGT